

*Question présentée par le député :*

*M. Guy Mettan*

*Date de dépôt : 27 août 2020*

## **Question écrite urgente**

**Qu'ont fait l'Etat et les établissements publics en faveur des locataires frappés par le Covid-19 ?**

Depuis le début de la crise, l'Etat de Genève a pris de nombreuses mesures pour soutenir les entreprises et les professions frappées par la crise sanitaire. Il a également été beaucoup question de remises de loyers pour les locaux commerciaux. De nombreux propriétaires privés ont également été invités à diminuer les loyers, certains ayant même pris l'initiative de le faire de leur propre chef.

L'Etat étant propriétaire de nombreuses surfaces commerciales ou d'habitation, de façon directe ou indirecte, via la FIPOI par exemple, quelles ont été les mesures qu'il a prises en faveur de ses locataires en difficulté ? Quelle a été leur ampleur et en faveur de qui ont-elles été accordées ? Si concessions il n'y a pas eu, pourquoi l'Etat n'a-t-il pas mis à exécution les recommandations qu'il a faites aux privés ? Et si des gestes ont été consentis, y a-t-il eu égalité de traitement ou certains locataires ont-ils été privilégiés par rapport aux autres ?

Enfin, la Genève internationale ayant été particulièrement touchée par le confinement et l'arrêt du trafic aérien, des mesures concrètes ont-elles été prises en faveur des ONG soudainement privées d'activités et de ressources ? Pourquoi certains organismes qui ont fait des demandes exprès et motivées de remise de loyer à la FIPOI n'ont-ils pas été entendus ?